

**Commission** : C40 Cities

**Problématique** : Quelles règles les villes doivent-elles mettre en place afin de créer un nouveau label « ville du futur » dans l'objectif de lutter contre la crise climatique?

**Auteur** : Londres

Londres s'engage à atteindre la neutralité carbone d'ici 2030 et joue un rôle de premier plan en matière de durabilité grâce à son adhésion à des organisations mondiales telles que C40 Cities, le G7, le G20, l'OCDE et les Nations Unies. La ville a fixé des objectifs environnementaux ambitieux, mettant l'accent sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'expansion des infrastructures vertes et la transition vers les énergies renouvelables. Des initiatives telles que la Zone à Très Faibles Émissions (ULEZ - Ultra Low Emission Zone), les investissements dans les transports publics électrifiés et les projets solaires à grande échelle positionnent Londres comme un leader mondial en matière de résilience climatique urbaine. La ville a également mis en œuvre d'importantes initiatives environnementales, notamment l'extension des infrastructures cyclables, des réglementations strictes sur l'efficacité énergétique des bâtiments et des investissements dans des solutions fondées sur la nature, telles que les projets de reforestation urbaine.

### **Article 1 : Énergies renouvelables et infrastructures urbaines**

*Axe concerné : Durabilité urbaine et énergies renouvelables*

Le label 'C40 Ville du Futur' encourage l'intégration des panneaux solaires sur les nouveaux immeubles de grande hauteur, visant à couvrir au moins 50 % des toits. Les villes candidates doivent développer une stratégie pour atteindre 60 % d'énergie municipale issue des renouvelables d'ici 2040. Des incitations financières doivent être mises en place pour favoriser l'adoption des technologies solaires dans les secteurs résidentiel et commercial.

Londres a déjà adopté plusieurs initiatives en ce sens. La ville installe des panneaux solaires et du verre photovoltaïque sur les gratte-ciels et vise à ce que 60 % de son approvisionnement énergétique provienne de sources renouvelables d'ici 2050.

### **Article 2 : Forêts verticales et qualité de l'air**

*Axe concerné : Urbanisation verte et qualité de l'air*

Les gratte-ciels des quartiers d'affaires sont encouragés à inclure 30 % de murs végétalisés. Les rénovations doivent intégrer des systèmes de purification de l'air par les plantes pour améliorer la qualité de l'air et réduire le CO<sub>2</sub>. D'ici 2050, les villes candidates devraient viser 50 % de gratte-ciels intégrant des forêts verticales pour limiter les îlots de chaleur.

Londres applique déjà ces principes avec des façades végétalisées sur ses bâtiments. Ces initiatives favorisent la biodiversité et participent à la régulation thermique des quartiers urbains denses.

### **Article 3 : Transports publics électriques et mobilités durables**

*Axe concerné : Mobilité et transports respectueux du climat*

Les villes candidates doivent viser 100 % de bus électriques d'ici 2050. La mise en place de zones sans voitures et le développement des infrastructures piétonnes et cyclables sont encouragés. Une infrastructure de recharge adaptée doit accompagner la transition des taxis et transports publics vers l'électrique. Londres étend déjà sa flotte de bus électriques et transforme des zones comme

Westminster et Oxford Street en espaces sans voitures. Des hubs de transport comme King's Cross et Victoria Station intègrent des toits végétalisés et des purificateurs d'air pour renforcer la qualité environnementale.

Pour soutenir ces initiatives, Londres mène des projets pilotes intégrant énergies renouvelables, espaces verts et mobilités durables. Le réaménagement de King's Cross et la transformation piétonne d'Oxford Street servent de modèles pour d'autres villes du C40.

L'adoption de ces mesures fera de Londres un modèle de durabilité urbaine. En favorisant les énergies renouvelables, la végétalisation et la mobilité propre, la ville crée un cadre inclusif et reproductible que d'autres métropoles peuvent suivre pour bâtir des environnements urbains durables et agréables.

